



# DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 20 /20

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe : (F) (M)

Date de naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse :

N° : .....

Rue : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Téléphone : Domicile : .....

Portable : .....

Adresse mail : .....



Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

CADRE RESERVE AU CLUB	
ACTIVITES	JOURS
<b>FUTURES MAMANS</b>	<b>MERCREDI</b> <input type="checkbox"/>

CADRE RESERVE AU CLUB		
ENCAISSEMENT	BANQUE – ESPECES - CHEQUES VACANCES OU COUPON SPORT	MONTANT
TOTAL :		

## **Application et respect du règlement interne du club**

La présente charte est le résultat d'une concertation entre les membres du Conseil d'Administration de l'association et les éducateurs. Elle apparaît donc comme un contrat de vie dont les dispositions ont été librement acceptées par tous. Elle rappelle entre autre, les obligations des adhérents. Son but essentiel est d'établir les conditions pour favoriser au maximum leur épanouissement et de créer un climat de confiance entre eux et les dirigeants. Chaque nageur doit donc se sentir concerné par cette charte. Cela suppose une discipline librement consentie qui est indispensable pour faciliter la vie en commun. Dans cet esprit, tous les membres du club veilleront au respect physique et moral d'autrui.

### **Le nageur s'engage à :**

- Respecter les horaires des cours (toute arrivée tardive ou départ anticipé devra être justifié)
- Ne doit pas perturber les activités de son groupe ou des autres groupes
- Ne doit pas être dans l'eau sans la présence de l'éducateur
- Respecter la fréquence et le planning des cours
- Ranger le matériel à la fin du cours
- Porter le bonnet de bain
- Ecouter et appliquer les consignes des éducateurs ou des assistants
- Honorer tout engagement à une manifestation sportive décidé d'un commun accord avec son éducateur (sauf cas de force majeur)

### **Tout manquement au règlement du club peut provoquer les sanctions suivantes :**

- Avertissement
- Suspension provisoire des cours
- Exclusion définitive de l'association par décision du Conseil d'Administration (sans remboursement de la cotisation)

Fait à Combs La Ville, le : \_\_\_\_\_

Signature (précédée de la mention « *lu et approuvé* »)

## **DOSSIER A REMETTRE COMPLET LORS DE L'INSCRIPTION**

- Dossier d'inscription
- Certificat médical
- 1 photo d'identité
- Règlement

## **PREVOIR POUR LES JOURS DE COURS**

- Un grand sac de sport pour mettre les vêtements et les chaussures
- Un maillot de bain, des lunettes et une serviette